



Délimitation sur une terrasse

Par Guiguite5406

Bonjour

Nos jardins ont été délimités par un plan de masse selon un expert géomètre, la clôture des voisins est situé à 2m de ma façade selon le plan de masse, or ils l'ont reculé à 1m75 de ma façade sur une longueur de 14m soit 2,1m2 de débordement sur mon terrain.

Il s'agit donc selon moi d'une faute puisque les délimitations n'ont pas été respectés .

Quel recours dès lors puis je entreprendre pour obtenir réparation

En vous remerciant par avance pour votre précieuse collaboration .

Avec mes meilleures salutations